

La transformation en cours des structures d'exploitations agricoles en France: la fin de l'âge d'or de la moyenne exploitation, archétype de l'exploitation familiale?

Jean Pluinage, ancien chercheur INRA

jpluinage@gmail.com

Papier préparé pour le colloque de la Société Française d'Économie Rurale
« Structures d'exploitation et exercice de l'activité agricole :
Continuités, changements ou ruptures? »

12-13 février 2015

Rennes, France



Texte protégé par une licence Creative Commons-4.0 International
Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification
(<http://creativecommons.org/licenses>)



La transformation en cours des structures d'exploitations agricoles en France: la fin de l'âge d'or de la moyenne exploitation, archétype de l'exploitation familiale?

Jean Pluvinage, ancien chercheur INRA

jpluvinage@gmail.com

La modernisation de l'agriculture française tout au long de la seconde moitié du XXème siècle s'est appuyé sur l'exploitation agricole familiale moyenne, encouragée par de nombreuses politiques incitatives. Le changement de millénaire, révèle les faiblesses de cette forme sociale de production, face à la mondialisation et au découplage des soutiens publics, qui laissent un espace d'expansion à de nouvelles formes d'entreprises agricoles, dont le capital d'exploitation est de plus en plus important.

En analysant l'évolution des structures ces vingt dernières années, on peut repérer l'éclatement des structures d'exploitation entre petites exploitations et grandes entreprises agricoles issues de ces exploitations familiales moyennes. Ces grandes entreprises s'appuient largement sur les soutiens des politiques agricoles nationales et européennes. Cette transformation prend des formes différentes selon les secteurs de production, qui s'expliquent en grande partie par le rôle des innovations techniques dans la différenciation des structures d'exploitations.

Mots clefs : exploitation agricole familiale, entreprise agricole, moyenne exploitation.

Introduction

L'objectif général de cette communication est d'attirer l'attention sur un éclatement de plus en plus important des formes sociales de production en agriculture, entre une agriculture de grande entreprise pour les marchés nationaux et internationaux et une agriculture de petite taille économique dont le caractère productif est objet de controverse. Pour certains experts ces petites exploitations ont une production faible sur le plan quantitatif de biens alimentaires mais contribuent largement à d'autres « fonctions » et externalités positives de l'activité agricole, insuffisamment prises en compte dans l'analyse. Pour d'autres, il s'agit surtout d'une agriculture résiduelle procurant un complément de revenus pour ceux qui la pratiquent, sans fort impact sur la production.

Entre ces deux polarités classiques du débat sur l'avenir de l'agriculture, les acteurs professionnels agricoles et les pouvoirs publics ont pendant de longues années marqué leur intérêt et leur contribution pour l'existence d'une agriculture moyenne, comme le signe d'une sorte de symbiose des valeurs portées par ces deux polarités. Ce choix en apparence raisonnable, recouvre parfois une ambiguïté visible quand, selon les contextes, on agrège les exploitations moyennes aux grandes, ou au contraire aux petites exploitations, selon que l'on veut faire valoir leur caractère « productif » ou à l'inverse revendiquer l'effectif des exploitations moyennes comme étant une composante majeure d'une agriculture artisanale, face à une agriculture industrielle ne comprenant qu'une petite minorité d'entreprises.

Très souvent l'attribut d'exploitation familiale, a été associé à cette couche des exploitations moyennes tirant leur efficacité économique de la propriété des moyens de production et de la flexibilité de la force de travail directement concernée par les résultats économiques de l'exploitation, s'adaptant avec souplesse au rythme des exigences du système de production. A l'inverse, les grandes exploitations nécessitent une planification plus importante du processus de production, du recours à l'utilisation de main d'œuvre salariée soucieuse en priorité du montant de son salaire et de la régularité de ses horaires.

Cette suprématie de l'exploitation agricole familiale de taille moyenne compatible avec les conditions de la modernisation portée par les agriculteurs et les pouvoirs publics (en France et en Europe) durant les années 60 et 70, nous semble en partie remise en cause aujourd'hui par le contexte économique mondial et changement général d'objectif des politiques agricoles depuis les années 2000.

L'hypothèse générale de la communication est que depuis quelques années une polarisation croissante des structures de production agricole émerge entre grandes et petites exploitations, et un affaiblissement relatif de la position des exploitations agricoles intermédiaires, écartelées entre ces deux dimensions entrepreneuriales ou paysannes.

Notre exposé se déroulera en quatre temps.

Une première partie reviendra sur la genèse du débat entre exploitation agricole et agriculture d'entreprise, avec l'émergence progressive dans la politique agricole et l'économie rurale de la catégorie des exploitations agricoles moyennes comme phare du développement agricole en Europe de l'ouest continentale

Une seconde partie montrera comment le débat sur les avantages d'une conception de l'activité agricole comme une activité d'entreprise classique revient en force dans le discours syndical majoritaire des années 2000, ce dans un contexte de renforcement de la concurrence internationale, de découplage des subventions et d'affaiblissement des politiques de soutien volontaristes aux exploitations agricoles moyennes, basées sur une modernisation couplée à l'intensification des débuts de la PAC

Une troisième partie posera ce débat de l'éclatement des structures au travers de ce qui est observable au sein des statistiques agricoles, sur la longue durée, en combinant (1) les statistiques de superficie et de mesure de l'appareil de production, (2) les statistiques de taille économique des exploitations et leurs performances économiques.

Dans une quatrième partie nous tenterons de cerner les évolutions qui confirment ou infirment l'hypothèse générale de la communication, ceci à partir d'éléments bibliographiques et d'investigations personnelles.

En conclusion, nous proposerons quelques pistes d'investigations à poursuivre, pour mieux analyser les évolutions en cours.

1 les points de départ du débat autour de la « petite » ou « moyenne » exploitation agricole familiale en opposition à la théorie générale de la grande entreprise agricole.

1.1 De la petite exploitation familiale à l'exploitation moyenne modernisée

Interrogeons nous d'abord sur les catégories réelles qui sont mobilisées quand on utilise le terme d'exploitation familiale.

La référence à la famille renvoie à une forme institutionnelle de l'unité de production en agriculture, historiquement construite, avec des arrière-plans sociologiques et politiques à forts enjeux, très présents dans les travaux des sociologues ruraux et en partie dans les travaux de certains économistes, probablement plus dans le passé qu'aujourd'hui.

Le débat sur l'efficacité de l'exploitation agricole familiale, face à celle de la l'agriculture d'entreprise est un débat classique de l'économie rurale des temps modernes, d'abord axé sur la question de l'application de la mécanisation et de la division du travail en agriculture. Ce débat est aussi une facette du débat à l'intérieur du monde rural certains défendant une forme d'unité de production spécifique à un monde autant rural qu'agricole (Mayaud, 1999) face à des agriculteurs séduits par les possibilités de progrès dans le cadre d'une agriculture plus tournée vers l'application de la science et la société urbaine, que vers la perpétuation de la tradition

Si la grande entreprise en agriculture est une transposition réduite du modèle organisant l'industrie en général, la petite exploitation familiale mobilise des lectures diversifiées, dont une des plus connues est celle de Tchayanov, (Tchayanov, 1990), mais qui a pour nous le défaut de moins mettre en avant la fonction marchande que celle de la reproduction familiale. Les analyse de Servolin (1974) expriment le fait que l'exploitation familiale est la forme sociale de production la plus performante, parce que l'agriculteur familiale se contente de travailler sans profit en assurant simplement la reproduction de sa force de travail, alors qu'une firme exigerait en plus un profit ; le rôle de la politique agricole et des soutiens publics étant de maintenir cet objectif de production d'une alimentation suffisante au plus faible coût de production, tout en assurant un revenu minimum à l'agriculteur face aux aléas climatiques et économiques.

Toutes les interprétations qui précèdent mettent en avant la question de la flexibilité de l'exploitation agricole familiale qui lui permet de résister à des difficultés que ne pourrait supporter une firme devant obtenir un profit de son activité.

Louis Malassis (Malassis, 1979) nous propose une catégorisation plus positive de cette exploitation familiale modernisée, qu'il appelle néoartisanale, parce qu'il reconnaît la nature professionnelle d'une activité exercée dans un cadre familial avec un capital d'exploitation dont la famille est majoritairement propriétaire, et ne faisant appel à du temps de salarié que de manière minoritaire. Pourtant Louis Malassis ne se fait pas d'illusion sur le partage de plus en plus important des décisions d'orientation de la production dans ces exploitations, entre l'agriculteur ou l'éleveur qui produit et les firmes agroalimentaires qui orientent largement la production avec des contrats d'intégration restreignant la marge d'autonomie de l'éleveur, comme on le constate dans les productions avicoles et porcines bretonnes qui en sont l'exemple classique, dans l'environnement proche de Malassis. Cependant dans ces exploitations le caractère familial du travail et de la plus grande partie du capital s'accompagne d'une souplesse de gestion qui doit permettre conformément à l'idéologie des organisations professionnelles agricoles la modernisation d'un maximum d'exploitations agricoles avec une capitalisation progressive, en fonction de leur efficacité technique et organisationnelle

Cette controverse sur les avantages et inconvénients de l'exploitation agricole familiale est liée pour les économistes au débat sur la taille (économique et/ou superficie) optimale de l'exploitation agricole. La séparation entre travail et capital dans l'entreprise, le rôle de l'entrepreneur, sont des produits historiques des avantages de la division du travail qui permettent des gains de productivité du travail, associés aux progrès scientifiques et techniques de l'agronomie, à condition que les processus de production puissent être développés dans des structures de taille suffisante pour permettre la réalisation concrète de ces gains de productivité. On pose ainsi simultanément la question des avantages et limites des rendements d'échelle (Boussard ,2014) dans la production agricole, face à des structures de production, cadre rigide de l'activité agricole, et de taille souvent restreinte du fait d'une densité agricole élevée à l'époque où Louis Malassis au travers de sa définition de l'exploitation néoartisanale, propose une sorte de compromis entre une forme sociale de production traditionnelle et les avantages de la production industrielle.

Ainsi la distinction entre les avantages et les limites des deux modèles, exploitation vs entreprise agricole, ne peut pas s'analyser seulement en fonction de la nature familiale ou salariée du travail, qui était à l'origine de ce clivage. Elle renvoie également au montant du capital mobilisé dans le processus de production et de l'efficacité productive liée à ce capital, et au savoir faire de l'agriculteur.

C'est dans ce débat toujours actuel que se développe l'usage du terme exploitation familiale moyenne, porté par les lois d'orientation des années 60, comme référence fondatrice d'un compromis aux contours flous, évoquant aussi bien, les performances de l'entreprise individuelle à caractère familial avec ses attributs sociaux, que la taille suffisante de l'exploitation pour bénéficier d'équipements agricoles coûteux permettant une modernisation efficace, et consacrant donc la professionnalisation des agriculteurs

L'exploitation agricole familiale moyenne modernisée, de la seconde moitié du XX^{ème} siècle en France, et aussi dans la plus grande partie de l'Europe occidentale, repose sur un large compromis, fondé sur le projet d'intensifier la production dans la grande majorité des exploitations agricoles, et la volonté des pouvoirs publics d'organiser une politique agricole sur le moyen terme combinant efficacité et équilibre de revenus entre agriculteurs et non agriculteurs. La taille économique trop restreinte de l'exploitation permettant l'usage de machines peut être compensée par l'intensification de la production, associée à un agrandissement des exploitations, qui ne se réalise que progressivement selon les opportunités qui se présentent dans le voisinage

L'intensification continue de la production combinée à cet agrandissement progressif de l'exploitation rend possible une spécialisation et une accumulation progressive de capital¹ reposant sur des investissements en matériel, souvent partagés en CUMA ce qui les rend compatibles avec le caractère familial de l'exploitation agricole

Ainsi en France, l'exploitation familiale moyenne (à 2UTH) devient cet objet aux multiples vertus, auquel ne s'oppose que les pensées contestataires naissantes des groupes de paysans travailleurs, avec des leaders comme Bernard Lambert (Lambert, 1970) qui remettent en cause la capacité des exploitations familiales et de la FNSEA à représenter les intérêts de l'ensemble des paysans, face aux firmes agroalimentaires privées ou coopératives.

12 Rôle des politiques agricoles dans la promotion de cette exploitation familiale moyenne

Du point de vue de la politique agricole l'« exploitation familiale à 2UTH » mise en place par les LOA de 1960 et 1962, reflète un état de la perception du devenir de l'agriculture française par ceux qui la gouvernent, tant du côté politique que du côté syndical. On est consensuellement très attentif au côté mobilisateur de la terminologie exploitation familiale, qui inclut une vision active de la modernisation de l'agriculture et de l'ouverture au monde portée par des courants syndicaux issus du de la JAC qui donneront naissance au CNJA en 1957, face au conservatisme agrarien de l'APCA de l'époque.

On est clairement dans cette dynamique socio-économique de l'exploitation familiale modernisée, quand E.Pisani, veut accompagner le maximum d'exploitations (au moins dans le discours) vers la parité sociale et économique de revenu avec les autres catégories socioprofessionnelles, en orientant les moyens des politiques de modernisation de l'agriculture vers la viabilité de l'exploitation familiale à 2 travailleurs,

Ceci concerne autant les moyens financiers que des changements institutionnels qui permettent aux jeunes agriculteurs, porteurs de l'aspiration à cette modernisation,, d'agir directement sur leurs organisations de développement (Création, des Service d'utilité agricole et de développement, des établissements de développement de l'élevage, des groupements de producteurs, et des comités économiques, etc)

¹ Cela est explicite dans la pensée d'économistes agricoles comme J. Chombart de Lauwe, qui affirment que c'est l'augmentation permanente du capital d'exploitation par unité de surface qui permettra aux exploitations agricoles de perdurer

A partir des années 70 on institue des conditions privilégiées d'accès au capital pour se développer ou se moderniser, qui sont réservées à des agriculteurs qui sont susceptibles de se rapprocher, par des investissements adéquats de la parité de revenus dans un délai de quelques années ; les agriculteurs qui atteignent déjà ce niveau de revenu, ou ceux qui en sont trop éloignés, entre autres pour des raisons de structure trop petites, ne permettant pas d'atteindre cette parité rapidement, sont éliminés de ces dispositifs d'aide à la modernisation ; C'est la période, de l'âge d'or d'une politique de promotion d'une couche moyenne d'agriculteurs et d'exploitations familiales.

Sur le plan foncier les SAFER sont censées défendre les agriculteurs contre les propriétaires et privilégier les installations d'exploitations de moyenne dimension en coopération avec les Associations Départementales d'Aménagement des Structures d'Exploitations Agricoles.

On renforce la position de l'exploitation agricole moyenne, en encadrant au niveau de chaque département sa taille minimale pour l'installation par un seuil la SMI (superficie minimale d'installation) et une taille maximale (égale à 5 fois la SMI) au delà de laquelle il faut une dérogation pour s'agrandir..

Pratiquement cette tentative de compromis entre la priorité au développement économique et le maintien de formes familiales d'exploitations agricoles, sociologiquement très en adéquation avec la plupart des composantes du monde rural de l'époque, est diversement mis en oeuvre. Les fonctionnements de la CDOA (Commission Départementale d'Orientation Agricole) outil de régulation officiel de la taille des exploitations à l'échelle de chaque département, reflète assez largement les rapports de force entre les syndicats agricoles représentés à l'échelle locale, et donc aussi les contrastes entre départements de forte densité agricole et les autres. Puisque les Superficies Minimales d'Installation déterminent mathématiquement (dans un rapport de 1 à 5) les superficies à partir desquelles des reprises de fermes ou de parcelles doivent obtenir une dérogation pour cumul, on assiste à des écarts très grands dans les départements entre ceux qui ont envie d'échapper au couperet des cumuls, et ceux qui ont au contraire envie d'installer la maximum d'agriculteurs.

Au total ce cadre de régulation institutionnel qui détermine à l'échelle locale quelles sont les exploitations trop « petites » ou trop « grandes », avec l'objectif d'encourager les exploitations moyennes va résister faiblement à la pression à l'agrandissement comme le montrent les travaux des statisticiens agricoles(Desriers, 2007 ; Pollet, 2014)

Tableau 1 Evolution de la répartition de l'effectif des exploitations agricoles selon leur superficie de 1955 à 2010

	1955	1970	1979	1988	2000	2010	2010/ 1955
Exp < 20ha	80%	69%	60%	56%	49%	43%	0,54
Exp 20-50 ha	16%	23%	28%	28%	20%	18%	1,12
Exp 50-100 ha	3%	6%	9%	12%	18%	20%	6,66
Exp > 100 ha	1%	2%	3%	4%	12%	18%	18
SAU moyenne	15 ha	21,7 ha	25,7 ha	30, ha	45 ha	52 ha	

Sources , données du SCEES extraites de Pollet (2014) et Desriers(2007)

On perçoit la différence des rythmes de l'agrandissement des exploitations, dont la superficie moyenne augmente d'abord modérément, +25%par décade jusqu'en 1988, puis + 50% entre

1988 et 2000, avec un affaiblissement du rythme entre 2000 et 2010, à l'exception des exploitations de plus de 100 hectares qui voient leur effectif augmenter de 50% en 10 ans, et matérialisent cette montée en puissance des grandes exploitations.

2 L'éloignement progressif du modèle de l'exploitation agricole moyenne, et montée continue des entreprises agricoles, (plutôt familiales) s'agrandissant en permanence.

Le débat exploitation familiale *versus* entreprise agricole persiste après soixante années de modernisation de l'agriculture. Il est d'ailleurs relancé à l'échelle mondiale durant l'année 2014, par une mobilisation internationale sous l'égide des Nations Unies pour l'agriculture familiale, celle-ci étant avancée comme l'élément essentiel de réponse à l'accroissement des besoins alimentaires liés à l'évolution démographique de la planète. Beaucoup d'auteurs (ouvr. Coll, coord, Bosc et al., 2014) réaffirment l'efficacité productive de l'agriculture familiale, en face d'un développement rapide d'une agriculture de firme de très grande taille, surtout dans les pays du sud ou dans les anciens pays socialistes, entreprises souvent internationales dont on doute des capacités à faire face de manière durable à l'alimentation d'une population mondiale en augmentation tout en respectant la reproduction des ressources support de ce supplément de production alimentaire, et une stabilité sociale durable.

En France une communication d'A.Neveu, (Neveu 2010) à l'Académie d'agriculture, dénonce la fin du modèle d'exploitation agricole moyenne, à l'échelle de l'Europe du fait de la concentration des fermes en agriculture, alors que les multiples petites exploitations européennes n'auront pas les moyens d'accéder à la modernisation, comme cela a été le cas dans le passé en France.. Cette réflexion est reprise aussi par les sociologues ruraux dans différents travaux et articles depuis 2010 (Hervieu,, Purseigle, 2011) qui s'inquiètent de la décroissance de l'effectif des agriculteurs² ; ils déclinent de nouvelles grilles de lecture des exploitations agricoles, avec plus particulièrement une qualification nouvelle d'exploitations agricoles de firmes, distinguant parmi celles-ci, celles qui ont un caractère familial, de celles qui ont un caractère financier.

Ce faisant ces auteurs tournent la page d'une période marquée par les vertus supposées « universelles » de l'exploitation agricole familiale « moyenne modernisée », comme elle était présentées dans les années 70.

Ce point là est central à nos yeux dans le changement de période que nous vivons depuis la fin des années 90, avec une remise en cause partielle de l'intensification de la production, du fait du découplage de la majorité des aides publiques des prix des produits agricoles, qui étaient jusqu'en 1992, intégralement proportionnelles aux quantités produites, grâce au soutien des prix de marché ; depuis les accords de Luxembourg de 2003, mis en œuvre en 2006, la plupart des aides sont découplées pour les productions végétales (en partie pour les productions animales) des quantités produites, et calculées sur la base du montant que chaque exploitations a perçu durant la période 2000-2002.

On peut interpréter ces DPU (Droits à Paiements Uniques), versés depuis 2006 comme une rente basée sur le montant des subventions perçues dans le passé et cristallisant les différences entre exploitation sur les avantages acquis antérieurement à la réforme de 2003.

On peut aussi penser que la répartition des soutiens des politiques publiques qui restent très importants, (10 milliards d'euros versés aux exploitations en 2013, au titre du 1^{er} pilier de la PAC, et 1,5 milliard au titre du développement rural) intervient sur l'agrandissement des

² Le titre de leur article dans la revue Projets : « Des agricultures avec des agriculteurs, une nécessité pour l'Europe », signifient d'entrée de jeu, cette préoccupation des auteurs d'une disparition trop forte des exploitations familiales.

exploitations, même si elle est présentée comme équitable puisque strictement proportionnelle à la superficie des exploitations

De fait, en France en 2011, 20% des exploitations bénéficient de 80% des subventions ; 10000 agriculteurs (2% des agriculteurs français) auraient touché 6milliards d'euros, soit 600000 euros par exploitation en 2011 (Quatremer. 2013). Les politiques de réforme issues du plan Mansholt dans les années 70-80 ont soutenu les exploitations moyennes au détriment des plus grosses et des plus petites ; Cependant jusqu'en 2014, les politiques d'aides aux exploitations proportionnelles à la surface (soit 330 euros par ha en 2012) et fixes quelques soient les résultats des exploitations ont mécaniquement enrichis les plus grandes exploitations les positionnant en position de force pour la reprise de terres, et une poursuite de l'agrandissement.

Les discussions à Bruxelles en 2013, lors de la dernière réforme de la PAC entre ceux qui pensent qu'il ne faut pas dépasser 100000 euros ou les autres 300000 de subventions annuelles par exploitation³, ou même qui s'opposent au principe même d'un plafond, expriment cette nécessité ressentie d'une ligne de partage dans les aides publiques, entre entreprise familiale de grande taille et agriculture de firme. On est cependant très loin des 22000 euros touchés en moyenne par les exploitations agricoles françaises⁴.

La position française qui a conduit à la mise en place progressive sur plusieurs années du doublement de la prime fixe à l'ha sur les premiers 52 hectares cultivés constituent une tendance à compenser cette spirale défavorable aux petites et moyennes exploitations (52 hectares constituant la superficie moyenne d'une exploitation en 2010).

Cette discussion en 2013, lors de la réforme de la PAC est d'autant plus âpre que les règles de plafonnement valables pour tous les pays se discute à l'échelle européenne, avec un lobbying important de la Grande Bretagne, la France et d'autres pays comportant de grandes exploitations. Les choix politiques qui sont fait mettent le doigt sur la faiblesse de la volonté politique de soutien public aux exploitations agricoles moyennes, comme cela a été mis en oeuvre en France dans les années 70-90 pour les plans de développement et de modernisation. Dans les sphères politiques et professionnelles dominantes, ce qui importe à l'époque c'est d'abord une unité de revendication autour du maintien global du budget européen consacré à l'agriculture, et de sa répartition par pays, en fonction des avantages acquis par le passé plutôt que de sa distribution entre différentes tailles d'exploitation.

Simultanément on constate, lors de la discussion de la Loi d'Orientation Agricole de 2014, le faible impact des instances de régulation institutionnelles de l'agrandissement des exploitations, contournées, entre autres, au delà des différentes pratiques départementales, par l'adoption de statuts juridiques relevant du droit civil des sociétés, qui ne permet pas le contrôle des dynamiques d'agrandissement.

De plus en plus s'affrontent aujourd'hui (1) un modèle se référant aux valeurs et normes générales de l'entreprise s'appuyant sur une capitalisation accélérée et de grande envergure, avec une renaissance relative d'un salariat agricole permanent coexistant la plupart du temps avec le travail du chef d'exploitation, et (2) un modèle « d'agriculture paysanne » avec des agriculteurs restant attachés à des formes artisanales d'organisation de la production, garantes de la spécificité du monde agricole et de la survie d'un maximum d'emplois en agriculture.

Bien que le terme « exploitation familiale » ne soit pas abandonné, quand on parle de l'agriculture française il est relégué au second plan par la FNSEA qui se mobilise beaucoup autour du terme d'entreprise agricole mis en avant dans la LOA de 2006, et de fait peu utilisé

³ 0,3%des exploitations agricoles françaises ont perçu plus de 150000 euros en 2010 et seraient touchées par la modulation mise en place dans la nouvelle PAC 2014-2020,

⁴ Une petite moitié des exploitations (44%) perçoit entre 10 et 50000 euros.

par la Confédération Paysanne, née en 1987, qui lui préfère les termes d'exploitation et d'agriculture paysanne qui ne se cantonne pas aux seules variables familiales de l'exploitation

3 Quelles lectures possibles de l'évolution des moyennes exploitations au travers de 20 ans de statistiques agricoles ?

Pour cerner concrètement les évolutions des structures d'exploitation sur la question que nous nous posons, nous disposons des Recensements Général de l'Agriculture (RGA) et des enquêtes de structures, qui vont nous renseigner sur la superficie des exploitations, et la main d'œuvre utilisée, son origine familiale ou salariée. Cette description structurelle est complétée par une évaluation économique de la Production Brute Standard⁵, que l'on va raccorder aux statistiques de structures, et à quelques résultats économiques du Réseau d'Information comptable agricole (RICA).

Nous combinons ainsi trois séries d'indicateurs statistiques qui seraient nécessaires pour imaginer globalement ce que serait petites, grandes et moyennes exploitations, sachant que nous n'échapperons pas aux critiques sur les seuils choisis ; en effet il est difficile si l'on s'en tient aux données statistiques généralement publiées de réaliser une analyse qui rendrait compte, sans traitements spécifiques, de l'ensemble des données qui concernerait des petites exploitations, les moyennes et des grandes, sur quelques critères qui combindraient la taille économique, la superficie, et le statut du travail réalisé sur les exploitation, et un critère économique de résultat du type excédent brut d'exploitation (EBE) ou Revenu courant de avant impôts (RCAI), par Unité de travail annuel non salariée (UTANS); ceci est renforcé par le fait que dans l'analyse du RICA les plus petites exploitations sont souvent sous représentées fautes de données comptables ; enfin dans la présentation des résultats du RICA on agrège souvent les résultats des grandes et moyennes exploitations en face de ceux des petites. Ceci ne rend pas facile la mobilisation de ces données qui sont tout d'abord construite pour des calculs de résultats par orientation technico-économique d'exploitation (OTEX) et secteur de production, plutôt que comme indicateur de répartition de revenus au sein de chaque orientation de production

Cependant il nous semble réalisable, en se calant sur la nouvelle classification en valeur de production brute standard (PBS) et les découpages de superficie courants, de faire des regroupements approximatifs permettant d'avoir une première représentation synthétique de l'évolution de trois catégories d'exploitations de 1988 à 2001.

Les éléments qui sont présentés ici (cf Tableau 2) sont extraits d'Agreste et de présentations de données dans Graphagri (Graphagri, 2013 et 2014)

Bien évidemment il serait intéressant de remonter avant 1988, mais cela poserait des problèmes de raccordement de données statistiques que nous n'avons pas voulu traiter pour l'instant.

Enfin utiliser les classements statistiques existant, solution commode, comporte l'inconvénient dans notre cas de situer la limite entre moyenne et grande exploitation à un niveau un peu bas. Il serait souhaitable dans une perspective d'amélioration de cette analyse de redécouper la strate des grandes exploitations, en grandes et très grandes, ce qui permettrait de s'interroger sur les exploitations de plus de 200 hectares (importantes notamment en grande culture)

⁵ La Production Brute Standard, remplace dans les statistiques agricoles nationales et européennes la Marge Brute Standard (MBS) pour la catégorisation de l'évaluation du potentiel économique des exploitations agricoles

Tableau 2 Evolution de la place des petites, moyennes et grandes exploitations agricoles en France de 1988 à 2010

Catégories d'exploitations	1988	2000	2010	variation 2010/1988
Petites exploit PBS< 25000 euros				
Effectif (milliers exploit)	477	278	178	0,37
SAU (milliers d'ha)	4358	2307	1865	0,43
SAU/exploit.	9 ha	8 ha	11 ha	1,22
Moyennes exploit., PBS 25000-100000 euros				
Effectif (milliers d'exploit)	393	218	151	0,38
SAU (milliers d'ha)	14224	10265	7983	0,56
SAU/exploit.	37 ha	47 ha	53 ha	1,43
Grandes exploit. PBS> 100000 euros				
Effectif (milliers d'exploit)	147	169	162	1,10
SAU (milliers d'ha)	9814	15284	17116	1,74
SAU/exploit.	67 ha	91 ha	106 ha	1,58
Toutes exploitations France Métropolitaine				
Effectif (milliers d'exploit)	1017	664	490	0,48
SAU (milliers d'ha)	28596	27856	26963	0,94
SAU/exploit	28 ha	43 ha	56 ha	2

Source : à partir de données Graphagri, 2013 et 2014 et RGA de l'agriculture

Les évolutions sont sensibles et contrastées.

Sur la période de 1988 à 2010 le nombre d'exploitations est divisé par 2

Celles que nous appellerons petites, (moins de 25000 euros de PBS hectares), par 2,6

Celles que nous appellerons moyennes entre 25 et 100.000, par 2,6 également

Les exploitations agricoles de plus de 100.000 euros de PBS sont les seules qui voient leur effectif augmenter de 10%

Si on s'interroge sur la SAU mobilisées par les différentes catégories le contraste est plus marqué, puisque la part de la SAU mobilisée par les petites exploitations diminuent de 57%, contre 44% pour les moyennes, et à l'inverse augmente de 74% pour les grandes exploitations de plus de 100 000 euros de PBS.

Sans rentrer dans une analyse détaillées de ces évolutions par filière de production, remarquons que ce mouvement coïncide avec la chute de l'effectif des exploitations laitières qui passe de 17500 en 1988 à 75000 en 2000, puis 50000 en 2010 ; les mêmes taux de diminutions sont observées dans les exploitations de polyculture et de poly élevage, ou en bovin mixte Par contre notons que les exploitations céréales et protéagineux, voient durant la même période leur effectif passer de 72000 à un peu moins de 50000 en 2000 et un peu plus de 50000 en 2010, c'est la seule otex à voir son effectif absolu d'exploitation augmenter depuis 2000.

Le RICA combiné aux données d'Agreste (Agreste les Dossiers no 19, janvier 2014) nous permet de mettre ces évolutions en regard avec les résultats économiques des exploitations. Les exploitations céréales protéagineux ont augmenté leur RCAI (Revenu Courant Avant Impôts) par actif non salarié (évalué en euros 2013) de 25000 euros (val moy 1998-1990) à 42000 (val moy 2011-2013), celles de grandes cultures sont passées de 32000 à 60000 euros durant la même période.

En face de cela, les exploitations laitières, malgré la division par plus de trois de leur effectif ont augmenté leur RCAI de 18 000 euros à 28 000 . Même en gommant les effets des hausses de prix très fortes des céréales et oléagineux sur la période de 2011-2013, les volumes de revenus et les augmentations, nous renseigne sur l'espace économique où se constitue l'accumulation en agriculture, même si des études plus précises restent nécessaires.

Pour le travail agricole (cf tableau 3) on constate des évolutions qui correspondent à ces logiques d'agrandissement des exploitations ; ceci est particulièrement marqué si on rapporte cela à l'ensemble de la main d'œuvre employée en agriculture, celle ci représentant aujourd'hui, 33%du travail agricole, contre 20%en 1988.

Tableau 3 Evolution de la Main d'oeuvre dans les exploitations

Effectif (x 1000 UTA)	1988	2000	2011
Total Salariés agricoles	234	231	211
-Dont salariés permanents	156	140	141
Main d'œuvre familiale	883	584	432
MO sal./ MO Totale	21 %	28 %	33 %

Sources tableau composé à partir de différentes données Agreste.

Ces évolutions qui convergent avec les analyses réalisées par ailleurs (Desriers 2007, Pollet, 2014) montrent une tendance continue à l'accroissement de la taille des exploitations, (qu'accompagne aussi leur transformation en sociétés sous diverses formes juridiques); toutefois le caractère global de la présentation des statistiques ne permet pas de mettre suffisamment en lumière les caractères saillants de ce qui caractériserait de très grandes exploitations .

Les plafond des statistiques générales, plus de 300 has pour le RGA de 2010, ou plus de 100000 euros de PBS ne permettent pas de rendre compte du phénomène émergent d'exemples cités par les milieux professionnels, politiques et les médias, correspondant à de

très grandes exploitations organisées exclusivement sur du travail salarié et des capitaux financiers.

Cependant certains travaux (Desriers 2012, Louveau 2014), donnent des pistes sur l'évolution du RCAI par UTANS⁶ en 2010 en fonction de la taille économique. Le montant du RCAI, s'accroît progressivement de 10000 à 30000 euros, soit le salaire moyen en France quand la taille de l'exploitation passe de moins de 25000 euros à 225000 de PBS. Ensuite de 250000 euros de PBS et jusqu'à 400000 euros le RCAI par UTANS est à peu près constant autour de 40000 euros, soit le salaire d'un cadre moyen.

Au delà de 400000 euros de PBS, le RCAI par UTANS s'accroît plus rapidement pour atteindre plus de 60000 euros pour les exploitations de plus de 500000 euros de PBS, soit un revenu par travailleur familial dans ces exploitations équivalent au salaire d'un cadre supérieur d'entreprise privée. L'intérêt de ces mises en regard, c'est de montrer, (1) que la liaison entre la taille PBS et le montant du revenu est irrégulière, et (2) que pour obtenir le salaire équivalent d'un cadre moyen, il faut bénéficier d'une exploitation de 400000 euros de PBS, soit une exploitation d'environ 400 hectares en céréaliculture.

Même si on tient compte du fait que les coefficients de PBS ont été calculés en 2007 avec des prix des céréales moins élevés qu'actuellement, le capital nécessaire en agriculture, ramené au revenu reste extrêmement important, et que ceci reste un frein relatif à l'extension massive de fermes capitalistiques en agriculture. Ces mises en regards du potentiel de production de ces exploitations agricoles (et en fait de leur capital) avec les revenus par travailleur familial obtenu sont intéressantes par ce qu'elles montrent aussi qu'en moyenne la capitalisation des revenus familiaux en agriculture n'est pas si élevée que cela pour constituer un capital d'expansion ; ceci n'est pas un jugement de valeur, mais une analyse du petit nombre d'exploitations qui deviennent des entreprises performantes, à l'exception des grandes cultures et la viticulture de vignes d'appellation d'origine.

Si on essaye de comprendre quelles filières sont concernées, une comparaison dans les très grandes exploitations (plus de 300000 euros de PBS) montre que le RCAI par UTANS varie en 2012 de 44000 euros pour l'élevage hors sol à 64000 euros pour l'otex viticulture et 112 000 pour les grandes cultures. On retrouve ici les conséquences d'un double effet de prix élevés, celui des vins de qualité, qui tendanciellement est durable et qui se traduit par une hausse du prix de l'hectare de vignes, et celui du blé beaucoup plus irrégulier variant dans des proportions importantes d'une année sur l'autre.

Tout ceci ne veut pas dire que les très grandes exploitations n'existent pas, mais qu'elles ne sont pas encore suffisamment significatives dans l'appareil statistique existant, ou insuffisamment étudiées, et probablement inégales dans leurs performances économiques selon les filières et les années.

Ces rapprochements statistiques, même s'ils sont laborieux et approximatifs montrent bien le formidable changement entre petites et grande fermes, entre 1988 et 2010.

L'écart entre les petites et les moyennes exploitations, et les grandes exploitations s'est fortement accru en marquant donc une inflexion marquée avec la figure de l'exploitation moyenne à 2 UTH telle qu'on l'imaginait dans les années 1970-1980

Ceci nous interpelle sur l'avenir du modèle d'exploitation « moyenne », familiale, cible explicite des lois d'orientation agricole des années 60 et 62 et des politiques développement agricole mises en place à partir des années 70. L'écart croissant entre les petites et les grandes exploitations traduit l'accentuation de deux logiques de développement, les exploitations

⁶ Le revenu courant avant Impôt (RCAI) par Unité travailleur non salariée (UTANS) est un critère fréquent de mesure du revenu des agriculteurs dans le RICA.

intermédiaires se rapprochant plutôt de l'une ou l'autre de ces deux logiques, selon les systèmes de production et les régions

La population des exploitations agricoles en taille (économique ou superficie) la plus importante est « aspirée » par une logique d'accroissement indéfinie de son appareil de production visant une plus grande compétitivité, s'appuyant sur l'éternelle course à la productivité du travail, avec trois axes stratégiques essentiels : substitution du capital au travail (automatisation des processus, machines plus grande), agrandissement des superficies en proximité ou par acquisition d'autres exploitations, articulation à des sources de financements publics (la PAC) ou privés (industriels ou bancaires)

Il est clair que ces unités de production les plus importantes ont une logique d'entreprise, qu'elle soit le plus généralement familiale dans la maîtrise du système d'exploitation, ou plus exceptionnellement, en Europe, la propriété de firmes industrielles investissant en agriculture. Rappelons tout de même que malgré leur grande taille ces grandes exploitations ont besoin, au moins les mauvaises années du soutien des subventions publiques, puisqu'elles absorbant 80% des subventions, alors qu'elles ne représentent que 20% des agriculteurs.

En face de cela la population des exploitations agricoles de « petite » taille, même si on déborde un peu des limites trop restrictives à mon sens de la définition officielle des statistiques répond à des logiques beaucoup plus diverses.

Leur viabilité économique est toujours plus complexe à évaluer, entre exploitations dont l'activité agricole représente la principale ressource et celles pour qui c'est une activité complémentaire, d'une activité non agricole du chef d'exploitation ou de son conjoint, ou de revenus de transfert, comme les pensions et retraites.

Bien évidemment il s'agit aussi d'exploitations agricoles familiales mais qui n'entrent dans la cible des politiques agricoles nationales, que par les politiques regroupées au jour d'hui dans les politiques de développement rural. Au niveau des politiques de subventions directes, on voit bien qu'elles bénéficient très peu de la politique européenne ; 15,6% des exploitations agricoles françaises touchent moins de 1250 euros par an, et représentent moins de 0,5% du total des paiements directs versé en France.

Enfin il faut tenir compte dans ces chiffres du poids important des nombreuses exploitations fruitières, maraîchères, et viticoles qui globalement, quelque soit leur taille ont peu bénéficié des transferts publics agricoles européens,

4 Perspectives d'évolution de la différenciation économique entre les exploitations selon les systèmes de production. Quelle place pour les exploitations familiales moyennes en France

Le passage des exploitations moyennes de type néoartisanal à des entreprises agricoles avec plus de place à du travail salarié et un capital d'exploitation plus important va être différent selon les systèmes de production concernés, mais aussi selon les spécificités agraires des territoires où se constituent ces grandes exploitations.

La question de l'accès au sol reste le socle des dynamiques d'agrandissement, même dans les systèmes hors sol, où il faut disposer de surfaces d'épandages des déjections animales. Ensuite les évolutions techniques des processus de production vont être décisifs, certains changements d'échelle devenant possibles par rapport à une situation antérieure où ils n'apportaient aucun avantage. La concentration des exploitations qu'il s'agisse du capital d'exploitation et parfois du foncier, exige une accumulation du capital de plus en plus importante, et bien évidemment elle ne se justifie que par rapport à des conditions de prix et de marché qui en conditionnent l'extension. Enfin, comme nous avons pu le constater dans le passé, les politiques publiques ne sont pas neutres : elles encadrent institutionnellement les structures de production, elles définissent des normes dans de multiples champs qui

interfèrent avec la dimension des structures, elles injectent du capital par de multiples canaux, subventions directes avec des modalités variables, subventions aux investissements, etc. Poursuivre ce raisonnement, nécessiterait normalement la construction d'un dispositif de recherche conséquent pour mesurer la portée de ces évolutions en cours, s'appuyant sur un retour vers les données disponibles dans les statistiques agricoles pour les retraiter vers cet objectif, mais aussi un travail d'enquêtes à grande échelle pour cerner la variété des situations et les déterminants concrets des changements de structures.

Dans ce papier, nous serons plus modestes en ne mobilisant ici que des exemples relevant de différents travaux personnels ou extraits de différentes sources professionnelles.; ceci nous amène dans un premier temps à poser l'hypothèse que la tendance à l'éclatement des formes socio-économiques de la production agricole et du renforcement de la place la grande entreprise en agriculture, au détriment de la moyenne exploitation repose sur plusieurs facteurs, que nous analyserons au travers des problématiques d'agrandissement accéléré, bien que variables, (1) dans les productions végétales, et (2) plus contradictoires dans l'élevage laitier

41 Retour sur les facteurs qui incitent à l'émergence de grandes entreprises agricoles : l'exemple des productions végétales

La question des limites du foncier disponible, et de l'encadrement institutionnel à son accès, a été historiquement un facteur déterminant de l'émergence des entreprises agricoles de grande taille. La règle générale et la plus fréquente est celle de l'agrandissement par agglomération progressive de terres louées ou achetée à des agriculteurs cessant leur activité. Cependant on peut observer des différences notables d'une région à l'autre.

Les structures agraires de grande taille du bassin parisien sont anciennes, constituées parfois avant la révolution française ; ceci n'a pas empêché des agrandissements récents lors de la généralisation de la mécanisation et l'abandon des productions animales, par regroupement de plusieurs exploitations par les membres d'une même famille, et parfois dans des localisations différentes, ce qui n'est pas forcément perceptible facilite pas dans les RGA.

Les défrichements massifs en Champagne crayeuse, après la seconde guerre mondiale ont permis la généralisation d'exploitations de plusieurs centaines d'hectares, avec une productivité du travail très élevée due à un parcellaire de très grande taille. Ces exploitations gardent le plus souvent un caractère d'exploitation familiale mobilisant un ou deux travailleurs familiaux ou salariés.

Plus récemment les défrichements dans le département des Landes d'espaces initialement forestiers et de faible valeur foncière ont permis l'implantation de grandes entreprises de production légumière, basée principalement sur du salariat.

Mais dans des périodes plus récentes, l'accès à un foncier suffisant pour constituer une agriculture d'entreprise peut aussi prendre des voies détournées différentes du fermage classique ou du faire valoir direct qui suppose l'immobilisation importante de capitaux dans l'achat du foncier ; deux voies permettent de contourner cet obstacle :

Dans les cultures industrielles, pommes de terre et légumes de plein champ du nord de la France ou dans le sud avec la culture du melon, il est de plus en plus fréquent de louer chaque année des terres nouvelles prêtes à être emblavées, ceci pour des raisons sanitaires de rotation, mais aussi par ce que cela permet d'adapter le foncier nécessaire à la taille de l'entreprise et non pas l'inverse, ce qui permet d'avoir des stratégies d'entreprise beaucoup plus flexibles dans leur développement ; bien évidemment cela est rendu possible par la mobilité accrue du matériel agricole que l'on va déplacer sur des dizaines de kilomètres

Le passage du maraîchage à la grande culture légumière

Les producteurs d'endives sont des agriculteurs spécialisés par l'importance du chiffre d'affaire apporté par cette culture dans leur exploitation, même si celle-ci n'y occupe qu'une place restreinte, pour des nécessités sanitaires de rotation des cultures. L'observatoire des fruits et légumes de FranceAgriMer (FAM, 2011), suit régulièrement un échantillon d'une soixantaine de producteurs d'endives, avec des exploitations d'un peu plus de 100 hectares en moyenne, avec une moitié de la SAU cultivée en endives ou en légumes, et une quinzaine de travailleurs. Ces exploitations dégagent un produit brut de plus d'un million d'euros par exploitation, mais aussi des résultats économiques irréguliers (revenu familial) entre 117000 euros en 2010 et 17000 euros en 2011, liés aux crises de marché ; malgré cela les deux tiers de ces entreprises sont en expansion, alors qu'un tiers est stable ou en régression ; ceci s'explique pour partie par les investissements élevés (atelier de forçage pour la production d'endives, et du matériel de culture très sophistiqué) et un endettement variable : 54% pour les entreprises en expansion, 97% pour les autres... FranceAgriMer note là aussi une tendance au développement des entreprises les plus importantes. On retrouve ce même type de développement pour la culture du plant de pomme de terre dans la même région ou bien de celle de la culture du melon dans le sud de la France ou des entreprises très spécialisées et avec une très forte technicité cultivent plusieurs centaines d'hectares de melon de manière nomade en quelques sortes, en articulant aussi ces espaces de production, avec ceux d'autres pays à des saisons différentes (Pluvinage, 2011).

On évoquera aussi un autre exemple peu classique d'agrandissement, mais devenant de plus en plus fréquent dans le sud de la France. Il s'agit de la transformation d'agriculteurs ou d'entrepreneurs de travaux agricoles en entreprises agricoles de fait, qui prennent en charge la totalité des opérations productives et des achats d'intrants de nombreux petits ou moyens agriculteurs, en production céréalière. Ces entreprises reversent aux exploitants agricoles officiels, une somme d'argent librement discutée qui n'est pas un loyer mais une sorte de métayage avec des propriétaires ou exploitants officiels pas très bien placés pour être exigeants sur les prix (souvent d'anciens viticulteurs), d'autant qu'ils continuent à toucher les subventions attachées à ces espaces productifs.

Pratiques marginales ou voies d'avenir, ces nouvelles manières d'accéder au foncier pour des agriculteurs-entrepreneurs, nous interrogent sur les contournements de la contrainte foncière dans le développement d'entreprises agricoles.

Les changements technologiques émergents vont également permettre de développer des opérations de production à des échelles différentes en diminuant le travail direct par unité produite, compensé en général par des machines plus coûteuses nécessitant des investissements nouveaux ; l'histoire de l'agriculture est parsemée d'exemples bien connus, à commencer par la mécanisation comprenant des évolutions permanentes comme la puissance des tracteurs, ou discontinues comme l'apparition de nouvelles machines permettant de mécaniser des opérations réalisées auparavant à la main ou avec des machines moins puissantes ; parfois ces machines génèrent elles même des changements dans toute la chaîne de production; les puissantes ensileuses pour le maïs fourrage sont apparues en Europe au même moment ou la production de maïs a été rendue possible dans de nouveaux espaces de production du fait du progrès génétique

Agrandir la sphère d'activité de l'exploitation suppose que celle-ci dégage un profit suffisant, à la fois pour motiver l'agriculteur à changer d'échelle de production et à investir, à la fois pour convaincre des financeurs extérieurs à l'exploitation à accepter de contribuer sous différentes formes au projet, du prêt bancaire à la prise de participation

Cela suppose aussi que le projet d'agrandissement de l'activité agricole de l'exploitation est positionné sur des marchés rémunérateurs, et ouverts permettant d'anticiper des résultats positifs pour l'avenir, en supposant que l'on sera au moins aussi compétitif, voire plus, que les agriculteurs déjà engagés dans cette voie ; cela exige donc une analyse stratégique des débouchés potentiels liés à l'agrandissement et une alliance qui va être négociée avec des agro-industries. Celles-ci s'intéressent à des agriculteurs ou éleveurs techniquement très fiables sur la qualité de ce qu'ils produisent et qui acceptent les règles d'une organisation industrielle des manières de produire tout en étant capables d'assurer des engagements quantitatifs précis et importants en volume. Ce type de débouchés est plus fréquent dans certaines cultures que dans d'autres, justement dans les cultures dites industrielles ; on retrouve ceci dans la culture des betteraves sucrières ou des légumes pour l'industrie.

On pourrait faire une analogie pour ces planteurs de betteraves au statut des exploitations néoartisanales de L. Malassis qui liait le salut l'activité agricole dans les petites exploitations à celle de l'industrie agro-alimentaire ; cette analogie serait quelque peu fallacieuse, car dans cette organisation industrielle des rapports entre grands agriculteurs et entreprises sucrières coopératives ou privées, les rapports sont plus équilibrés que dans la production avicole bretonne, comme en témoigne la puissance et l'ancienneté de l'interprofession de la production de betteraves sucrières en France, où concentration des exploitations et des sucreries se déroulent parallèlement, et en bonne entente.

42 Quelle dynamique de structures pour le secteur par excellence de la petite et moyenne exploitation agricole : l'exploitation laitière

Le secteur laitier longtemps pivot de la petite exploitation agricole française a subi une première transformation majeure avec l'adoption de la politique des quotas laitiers en 1985, qui a divisé par trois dans les trente années qui ont suivi le nombre d'exploitations laitières, en encourageant les plus petites à arrêter la production et les autres à se transformer en exploitation laitière intensive et de taille moyenne.

Dans le secteur laitier, des innovations de rupture (accès autonome des animaux à des robots de traite, informatisation des besoins alimentaires des animaux et suppression de tout pâturage), sont relativement récentes même si les logiques de concentration des laiteries, la libéralisation des politiques publiques concouraient à l'émergence d'exploitations importantes de plus en plus spécialisées. L'émergence de grandes entreprises agricoles de production laitière va reposer sur une combinaison mettant en jeu, tant les possibilités de rassembler une superficie de ressources fourragères suffisantes pour alimenter les animaux à l'auge, qu'une relative proximité d'unités de transformation d'une matière première périssable qu'est le lait ; l'innovation de rupture qui permet la constitution d'étables importantes, ici n'est pas seulement la taille des machines, mais le changement radical de conduite de l'élevage qui permet une automatisation complète de l'alimentation et de la traite des animaux, exigeant cependant la construction de bâtiments très spécifiques construits pour ce mode d'élevage. Il s'agit aussi d'une rupture dans les processus du travail, puisque la contrainte biquotidienne du travail de traite disparaît, les animaux s'adaptant eux-mêmes à la machine, en fonction d'un apprentissage pour chaque animal. C'est enfin une rupture fondamentale dans le mode d'alimentation des animaux, puisque qu'en général le pâturage (d'importance majeure dans les exploitations laitières herbagères de l'ouest) devient quasiment impossible à organiser pour les animaux en lactation.

Les ressources fourragères utilisables autres que les grains et tourteaux, principalement de l'ensilage de maïs vont être produites de manière séparées de l'exploitation, stockées et distribuées de manière identique toute l'année, en self service. On assiste à une division du travail entre la production de ressources fourragères stockables produites comme n'importe

quelle autre productions végétale, souvent par plusieurs exploitations, et la concentration des animaux dans une seule étable de 200 à plus de 1000 vaches...

L'investissement dans le bâtiment d'élevage, et les équipements d'alimentation et de traite peut atteindre 8 à 10000 euros par vache laitière, doublant les ratios classiques d'investissement, alors que la main d'œuvre directe consacrée à l'animal baisse notablement, consacrée de plus en plus à la surveillance des processus robotisés de l'alimentation, de la traite, et de la surveillance des animaux ruminants à l'automatisation.

Il est encore trop tôt pour bien évaluer le développement d'une telle dynamique, sachant que les exemples de pays étrangers (Pflimlin, 2010) qui ont adoptés ces modèles de grandes étables un peu plus tôt montrent une extrême sensibilité des résultats économiques de ces exploitations aux variations des cours du lait, du tourteau de soja et des grains, pénalisés en plus par le montant des coûts financiers à supporter compte tenu du montant très élevé de leurs investissements; selon de faibles variations du prix du lait à venir ces entreprises dégageront des profits ou disparaîtront.

Bien évidemment l'association de cette production laitière à une transformation en méthane des lisiers et fumiers, dont on parle beaucoup à propos de ces grandes étables peut changer l'équilibre économique, mais dépendent largement des subventions publiques à l'équipement de la production de méthane, et au prix payé par les opérateurs publics de distribution de l'énergie (et de fait par les consommateurs dans le prélèvement pour inciter le développement d'énergies renouvelables), ce qui pose dans d'autres termes la nécessité de l'évaluation macroéconomique de ces grandes exploitations d'élevage associées à une production d'énergie et leur généralisation.

Parallèlement, certaines exploitations laitières qui n'ont ni la taille, ni les capitaux suffisants, ni forcément le souhait de changement de métier d'éleveur que cela comporte, choisissent de développer une stratégie de plus grande efficacité biologique (dans la culture des prairies et la gestion des animaux) qui conduit à une diminution de l'utilisation des intrants, à une forte diminution des coûts et à une amélioration des performances économiques (FNCIVAM, 2007). Elles représentent une trajectoire d'évolution possible, de l'exploitation «néoartisanale» de Malassis, basées sur une plus grande efficacité d'un travail de producteurs et de savoir faire artisanal; elles privilégient avant tout l'autonomie fourragère des élevages, les faibles coûts de production d'une ressource pâturée, plutôt que stockée, et des dimensions d'ateliers bovins nettement plus restreintes. Les références technico économiques de tels systèmes de production existent depuis de longues années et sont plutôt bien en phase avec les préoccupations agroécologiques affichées actuellement par les pouvoirs publics, tout en permettant des revenus satisfaisants pour les éleveurs, du fait de faibles coûts unitaires de production au litre de lait, hors rémunération du travail familial ; enfin cette autonomie de la production par rapport aux intrants extérieurs, de même que des niveaux d'équipement par animal, sans commune mesure avec ceux des grandes étables avec robot de traite, rendent ces exploitations beaucoup moins sensibles aux variations du prix du lait.

Sans rentrer dans des calculs économiques complexes, ces exploitations (FNCIVAM, 2007, op cit) sont souvent à classer dans la strate des exploitations de la classe économique moyenne (entre 30 et 100has., entre 30 et 50 vaches traites, 25 000 et 100000 euros de PBS.), et au fond perpétuent durablement ce modèle familial de l'exploitation agricole, à la fois dans la taille et dans les manières d'exercer le métier d'éleveur

Une discussion doit maintenant être menée sur la coexistence possible en France, de ces deux modèles d'unités de production; l'une tendant à une concentration capitaliste de plus en plus importante adossée à une spécialisation accrue avec la séparation de la production des animaux, de la production de leur alimentation dans d'autres exploitations et la mobilisation de plus de travail salarié sur la base d'ateliers importants, et l'autre beaucoup moins spécialisée privilégiant une stratégie de croissance progressive et d'amélioration de son revenu, plutôt par diminution des intrants que par une substitution du capital au travail. Et bien évidemment il faut poser la même discussion sur les exploitations spécialisées en productions végétales

Deux éléments clefs vont être décisifs, au delà, de l'inégalité des subventions publiques abordée dans la deuxième partie de ce papier, facteur important de la différenciation entre les exploitations et sur lesquelles nous ne reviendrons pas ici.

1 il existe un intérêt pour les entreprises laitières à travailler avec un petit nombre de producteurs importants (ceci est vrai aussi pour d'autres productions, mais dans une moindre mesure), pour diminuer les coûts de ramassage d'un produit faiblement stockable; ceci se renforce pour les entreprises, dans une phase de diminution de la densité des producteurs dont elles sont elles mêmes la cause. Dans des enquêtes personnelles réalisées en 2012, dans des régions qui étaient encore très laitières il y a une dizaine d'années, la principale laiterie située à Lisieux, laissait clairement entendre que demain elle ne ramasserait plus les exploitations avec des quotas inférieurs à 500 000 litres de lait, ce qui renvoie effectivement au volume de travail d'une exploitation de 80 vaches laitières, taille nécessitant de passer à un équipement de traite robotisé, avec les investissements afférents.

2 Pour les productions végétales ce passage à la grande entreprise est lié au degré de mécanisation possible de la production, comme on l'a constaté pour les exploitations de grande culture et de légumes de plein champ.

Dans les systèmes de cultures industrielles, l'agrandissement des exploitations qui sont situées autour des firmes de transformation est rapide, il est rendu possible par la mise au point de machines agricoles de grande précision dont l'utilisation suppose des superficies importantes, pour être viable économiquement; dans le nord de la France, on constate qu'agrandissement des exploitations et développement de CUMA très spécialisées en matériel de haute technologie vont de pair avec un changement radical des manières de produire des pommes de terre et de l'endive, dans des régions où ces productions étaient historiquement localisées dans des structures de taille moyenne ou petite.

Dans le secteur des cultures maraîchères et fruitières, où le travail direct est le principal coût de production, l'arrivée progressive d'une mécanisation adaptée, s'accompagne d'un changement progressif de superficie des exploitations et de la nature du travail salarié (remplacement partiel du travail saisonnier par des machines et des travailleurs permanents, pour les opérations autres, que pour la récolte qui reste le verrou de la mécanisation). L'augmentation de production permet alors une amélioration des résultats économiques qui dépend du positionnement économique dans la filière, qui est globalement depuis plusieurs années en situation difficile, avec un soutien public par exploitation faible par rapport aux autres productions. Cette transformation des structures de production est plus marquée dans les productions maraîchères que fruitières pour lesquelles la mécanisation des opérations reste très restreinte, voire impossible, et donc freine le développement de la grande entreprise, à moins d'employer des travailleurs saisonniers immigrés dans des conditions qui ne devraient pas être éternellement admises.

Du coup, dans certaines exploitations fruitières et maraîchères de taille plus restreinte, et acceptant comme une donnée intangible, la pression de la concurrence étrangère sur le marché des fruits et légumes, du fait de leur coût en main d'œuvre, la stratégie s'organise, autour de la

réintégration de valeur ajoutée dans l'exploitation par la vente directe, et le développement d'activités de service autour des produits de la ferme. Ceci se réalise généralement dans le cadre d'une exploitation familiale, tout en étant relativement indépendant des politiques agricoles de l'Europe et de l'Etat, mais avec une possibilité de résilience liée à des positions territoriales (et d'éventuels soutiens de collectivités locales) et le développement de compétences dépassant la seule activité de production agricoles.

Cet éclatement des structures d'exploitations agricoles apparaît donc lié à la fois à l'évolution des politiques agricoles, des marchés et au développement des innovations techniques et aux échelles auxquelles elles s'appliquent (Pluvinage, 2011). Il nous interroge sur la prise en compte d'un objectif de maintien de l'emploi dans les politiques publiques à destination de l'agriculture, et de la prise en compte réelle par la politique publique des externalités négatives de l'agrandissement des exploitations, surtout quand elles rentrent en concurrence avec la progression de la productivité du travail

A titre de conclusion provisoire,

La figure de l'exploitation moyenne modernisée, intermédiaire entre exploitation paysanne et grande exploitation a perdu de sa prestance, même si quantitativement elle représente en effectif un grand nombre d'exploitation ; elle n'est plus l'objectif affiché d'une politique publique, et du coup elle perd une partie des attributs positifs et de ses soutiens qu'elle était supposée recueillir du fait de son caractère consensuel et symbolique entre agriculture et société.

Le progrès du machinisme dans les grandes productions de base alimentaire, s'accompagne d'un accroissement de taille important même s'il est inégal dans les avantages qu'il procure, et il conforte clairement la grande exploitation, les processus de production ayant été très largement simplifiés tant dans les assolements peu diversifiés que dans les itinéraires de culture. Enfin des machines nouvelles autour de l'agriculture de précision permettent aussi de produire plantes sarclées, pommes de terre et de nombreux légumes de plein champ à grande échelle. Toutes ces évolutions nécessitent un capital important par travailleur et par exploitation qui nécessite de grandes superficies pour être utilisé avec efficacité.

Du coup la nécessité sociale de cette exploitation artisanale, modernisée agrandie et de taille moyenne suffisante pour rémunérer un à deux emplois apparaît amoindrie, et moins avantageuse que la grande exploitation qui permet d'accéder à des moyens de mécanisation plus importants et plus perfectionnés, à condition de trouver le foncier disponible pour agrandir les exploitations ou en acheter plusieurs pour les fusionner.

Ces dynamiques sont moins claires dans l'élevage laitier, où jusqu'ici le savoir faire de l'artisan éleveur et sa connaissance individuelle de chaque animal et de son comportement tant au pâturage qu'à l'étable semblait être une nécessité de la productivité de l'élevage. Il semble bien que ceci soit entrain de changer grâce à l'alliance de l'informatique et de l'automatisation, à condition de complètement séparer la culture d'une ressource fourragère stockable de la conduite des animaux enfermés toute l'année

Ceci a plein de conséquences, pour les éleveurs eux mêmes, comme pour les paysages où le cultivé l'emporterait sur la prairie, alors que la puissance publique souhaite freiner ce mouvement de retournement des prairies source de nuisances environnementales.

Pourtant, les petites et moyennes exploitations néoartisanales, si on pouvait mieux mesurer et rémunérer le contenu et la valeur des externalités positives qu'elles produisent, seraient mieux adaptées à ces formes socioéconomiques de production soucieuses de la durabilité écologique, dans lesquelles la diversité des productions redevient un avantage comparatif important par rapport à une pluralité d'objectifs sociaux de production, qu'il faudrait mieux expliciter ; beaucoup d'exploitations en agriculture biologique nous semblent répondre à ce type de logique, de même qu'un certain retour des systèmes de polyculture élevage montrant un bon

niveau de performance comme le montrent des travaux en cours dans le réseau des CIVAM, compensant une baisse des rendements physiques par une baisse des dépenses en intrants.

Il est nécessaire de développer de tels travaux, tout en réfléchissant sur un élargissement des critères d'évaluation pour mieux assoir des politiques publiques en agriculture, plus convergentes avec les attentes de la Société.

Bibliographie

- Agreste, Graphagri 2013 et 2014, et résultats du RGA 2010 sur différents supports
- Chombart de Lauwe, J., Poitevin, J., Tirel, J.C., 1963. *Nouvelle gestion des exploitations agricoles*. Paris, Dunod.
- Desriers, M., 2007. *L'agriculture française depuis cinquante ans : des petites exploitations familiales aux droits à paiement unique* INSEE. Agriculture, nouveaux défis. pp 17-30
- Desriers M. 2012 « *Les grandes tendances dévolution des structures des exploitations agricoles* ». Document de travail no 6, juillet 2012. ; présentation à la Commission des Comptes de l'Agriculture et de la Nation
- B.Hervieu, B., Purseigle, F., 2011. *Des agricultures avec des agriculteurs, une nécessité pour l'Europe*. Projet no 321.
- FNCIVAM. 2009. *Produire autonome et économe, un enjeu décisif en production laitière*. Publication réalisée par la FNCIVAM, en collaboration avec le RAD et WWF France
- Lambert B. 1970. *Les paysans dans la lutte des classes, le seuil 1970°*.
- Malassis, L., 1979. *Economie de la production et de la consommation agro-alimentaire*. Paris, Cujas.
- Louveau O. 2014 *Les résultats du RICA 2012 : disparité des résultats et situation financière des exploitations*. Agreste, les dossiers no 19, janvier 2014.
- Mayaud J.L., 1999 t " *La petite exploitation rurale triomphante. France, 19^e siècle*", (Ed Belin) .
- Neveu, A., 2010. *Le modèle européen d'exploitation agricole moyenne a-t-il encore un avenir ?*. Comptes rendus de l'Académie d'agriculture de France 96, 2.
- Ouvrage collectif, 2014. *Diversité des agricultures familiales*, coordonné Bosc P.M., Sourisseau J.-M., Bonnal P., Gasselin P., Valette E., Bélières J.-F., collection Nature et Société, QUAE edit.
- Pflimlin, A. 2010. *L'Europe laitière*, ed La France Agricole.
- Pluvinage, J., 2011. *Innovations, alternatives, et diversité des exploitations agricoles*. Pour 212, 187-197.
- Pluvinage J., 2015. *L'exploitation agricole entre famille et entreprise, 60 ans de débats et d'itinéraire de recherche personnel*. in Gasselin P., Choisis J.-P., Petit S., Purseigle F., Zasser, S., (Coord.), *L'agriculture en famille : travailler, réinventer, transmettre*, Les Ulis, EDP Sciences.
- Pollet P., 2014. *De l'exploitation familiale à l'entreprise agricole*. in Trente ans de vie économique et sociale INSEE.
- Quatremer J., 2013 *Les céréaliers gobent la PAC manne*. Article publié dans le journal Libération du 7 février 2013.
- Servolin, C., Gervais, M., Nallet, H., Coulomb, P., 1974. *L'agriculture dans le système social-recueil d'articles*. Paris, INRA.
- Tchayanov, A., 1990. *L'organisation de l'économie paysanne*, Paris, Librairie du Regard (traduction du russe de l'ouvrage de 1924).